

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Charlesbourg, tenue le mardi 6 juillet 2010, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, 160, 76e Rue Est, rez-de-chaussée, Québec.

Sont présents: Mme Odette Simoneau, conseillère du district des Sentiers, présidente de l'arrondissement
Mme Denise Trudel, conseillère du district électoral de Saint-Rodrigue
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère du district électoral du Trait-Carré
M. Jean-Marie Laliberté, conseiller du district électoral des Monts

Sont également présents: M. Jean Savard, directeur d'arrondissement
Mme Sylvie Dolbec, secrétaire d'arrondissement et assistante-greffière

La présidente de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

CA4-2010-0148 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Charlesbourg tenue le 6 juillet 2010, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0149 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de Charlesbourg tenue le 29 juin 2010

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Charlesbourg tenue le 29 juin 2010, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières nécessitant une consultation publique

Période d'intervention des personnes intéressées relativement aux demandes de dérogations mineures - 303, rue des Cantons, Québec - Lot 1 337 556 : District électoral des Monts (19)

Madame la secrétaire d'arrondissement et assistante-greffière fait lecture de la nature et de l'effet de la dérogation mineure demandée pour la propriété sise au 303, rue des Cantons, Québec, lot 1 337 556.

Madame la présidente invite les personnes qui veulent se prononcer à se faire entendre.

Aucune intervention.

CA4-2010-0150 Demandes de dérogations mineures - 303, rue des Cantons, Québec - Lot 1 337 556 : District électoral des Monts (19) - A4GT2010-040

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu, qu'à la suite de la recommandation CU-2010-08-05 du Comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement de Charlesbourg, en date du 16 juin 2010, d'accorder les dérogations mineures demandées afin de rendre réputée conforme, pour l'immeuble situé au 330, rue des Cantons, sur le lot 1 337 556, la marge de recul avant de l'implantation du garage détaché de l'habitation à 5,4 mètres et sa localisation en grande partie en cour avant secondaire en place et lieu de l'interdiction d'une telle implantation pour ce type de construction en vertu du *Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme*, R.C.A.4V.Q. 4.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

- Dépôt, de la liste des virements budgétaires autorisés au cours du mois de juin 2010 par un titulaire d'une délégation.
- Dépôt, de la liste des dépenses autorisées au cours des mois de mai et juin 2010 par un titulaire d'une délégation.

Première période de questions des citoyens, portant sur les points inscrits à l'ordre du jour

Une première période de questions portant exclusivement sur les points inscrits à l'ordre du jour, d'une durée maximale de vingt (20) minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents.

CA4-2010-0151 Félicitations aux équipes de soccer du Kodiak de Charlesbourg

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle

il est résolu de féliciter les équipes de soccer du Kodiak de Charlesbourg, particulièrement celles qui se sont méritées des médailles lors de la 16^e édition du *Défi national McDonald's Trait-Carré de Charlesbourg* tenue les 2, 3 et 4 juillet 2010.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0152 Félicitations au comité organisateur du Défi national McDonald's Trait-Carré de Charlesbourg

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

il est résolu de féliciter le comité organisateur de la 16^e édition du *Défi national McDonald's Trait-Carré de Charlesbourg*, les membres de l'Association de soccer de Charlesbourg et les bénévoles ayant permis que ce tournoi soit une source de fierté et de prestige pour les citoyens de l'Arrondissement de Charlesbourg.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0153 Subvention de 1 000 \$ à l'organisme « Accès-Loisirs Québec » pour le maintien et le développement de l'offre d'activités gratuites sur le territoire de l'arrondissement de Charlesbourg - A4LS2010-036 (C.T. 2195138)

Sur la proposition de madame la conseillère Denise Trudel,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu de verser une subvention de 1 000 \$ à l'organisme « Accès-Loisirs Québec » pour la poursuite du développement du programme Accès-Loisirs sur le territoire de l'arrondissement de Charlesbourg et ce, pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0154 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, la Société pour le développement de la rivière Saint-Charles, le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale et le Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau, relativement au Chantier urbain des Arrondissements des Rivières et de Charlesbourg 2010 - A4LS2010-037 (C.T. 2195103, CT-2195228, CT-2195230, CT-2195231)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu d'autoriser:

- la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, la Société pour le développement de la rivière Saint-Charles, le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale et le Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau, relativement au Chantier urbain des Arrondissements des Rivières et de Charlesbourg pour les parcs de juridiction de l'Arrondissement, le tout selon les conditions substantiellement conformes mentionnées au projet d'entente joint en annexe;
- et le versement des sommes prévues à l'entente selon les modalités convenues, sommes afférentes aux équipements de juridiction de l'Arrondissement de Charlesbourg, soit : 9 673,51 \$ (incluant 428,51 \$ de TPS et 674,89 \$ de TVQ).

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0155 Subvention de 500 \$ à la « Corporation des loisirs Guillaume-Mathieu » concernant la tenue de leur fête familiale de quartier qui aura lieu le 28 août 2010 - A4LS2010-042 (C.T. 2195178)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu de verser une subvention de 500 \$ à la « Corporation des loisirs Guillaume-Mathieu » pour la tenue de leur fête familiale de quartier qui aura lieu le 28 août 2010.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0156 Proclamation de « La semaine de valorisation de l'animation estivale » du 1er au 7 août 2010 - A4LS2010-041

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

il est résolu de proclamer du 1^{er} au 7 août 2010 « La semaine de valorisation de l'animation estivale », de féliciter et remercier le personnel de l'Arrondissement de Charlesbourg et du Patro de Charlesbourg qui collabore à l'animation estivale.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0157 Subvention de 500 \$ à la « Corporation des loisirs Notre-Dame-des-Laurentides » concernant la tenue de leur grande fête familiale de quartier qui se tiendra le 21 août 2010 - A4LS2010-040 (C.T. 2195177)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu de verser une subvention de 500 \$ à la « Corporation des loisirs Notre-Dame-des-Laurentides » pour la tenue de leur grande fête familiale de quartier qui se tiendra le 21 août 2010.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0158 Reconnaissance des organismes à but non lucratif par l'Arrondissement de Charlesbourg - A4LS2010-043

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu :

- de reconnaître les organismes à but non lucratif ci-dessous selon leur classification respective;
- de mandater la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire afin d'assurer le suivi de ces organismes, leur fournir le soutien auquel ils ont droit et ce, dans le respect de la politique :

ORGANISMES ASSOCIÉS :

Groupe vocal Vibrations inc.

Les jeunes retraités et retraitées du Vieux Bourg (J.R.V.B.)

Les Titans de Québec

L'harmonie de Charlesbourg inc.

ORGANISMES COLLABORATEURS :

Art-Loisirs 2008

Les jeunes leaders.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA4-2010-0159 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec - arrondissement de Charlesbourg et le Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg - A4LS2010-033 (C.T. 2195306)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Denise Trudel,

il est résolu d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec - arrondissement de Charlesbourg et le Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg, selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet d'entente joint en annexe. Cette entente aura une durée d'un an, soit du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, et ce, pour un montant de 10 000 \$.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Réglementation

Avis de motion

Aucun.

Projets de règlement

Aucun.

Adoption finale des règlements

Aucun.

Deuxième période de questions des citoyens

Une deuxième période de questions, d'une durée maximale de vingt (20) minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents.

Période d'intervention des membres du conseil

Une période d'intervention, d'une durée maximale de vingt (20) minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Charlesbourg sur la régie interne et la procédure d'assemblée, R.C.A.4V.Q. 1, la présidente de l'arrondissement déclare la séance close à 19 h 39, puisque le conseil d'arrondissement a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Odette Simoneau
Présidente de
l'arrondissement

Sylvie Dolbec
Secrétaire d'arrondissement
et assistante-greffière